Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 51 (1900)

Heft: 6

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mâles sont plus petits et plus minces (voir fig. 2). Les femelles sont jaunâtres d'abord, puis deviennent couleur froment; les mâles sont presque toujours jaune-verdâtres.

Le fil qu'on aperçoit à la partie postérieure du corps est un reste de peau qui s'est étirée avec le temps.

Les insectes sexués, en captivité, n'ont pas une longue durée; après s'être traînés péniblement pendant 4 à 5 jours, ils meurent.

Quant au développement ultérieur de l'œuf, rien de certain n'a été observé jusqu'à ce jour. On pourrait, suivant sa provenance, appeler l'œuf issu de la femelle de forme sexuée comme "œuf d'hiver". Toutefois il ne serait pas impossible que, déjà en automne, le jeune pou abandonne l'œuf et aille hiverner sur les racines des couches superficielles du sol. Comme la ponte a déjà eu lieu au commencement d'octobre, et que, chez nous, ce mois est encore assez doux, on peut en conclure que l'éclosion se produit encore en automne. Nüsslin* suppose, que par analogie aux Chermes, le pou du sapin pourrait, avant de se répandre dans les racines des Abies, vivre un certain temps sur d'autres plantes.

Comme il a été établi, qu'en automne une partie seulement des poux deviennent ailés, il faut admettre qu'il y a dans le sol une série parallèle, dont le développement pathenogénaire est retardé jusqu'à l'année suivante.

En ce qui concerne le côté pratique de la question, soit l'importance de l'insecte au point de vue de la sylviculture, M. le prof. Keller continue à croire que ce dernier ne peut être considéré comme un insecte nuisible. Il y aura lieu toutefois de voir ce que les sylviculteurs constateront eux-mêmes plus tard à ce sujet.



Affaires de la Société.

Réunion de la Société suisse des forestiers, à Stans.

Le comité local de Stans a fixé la date de la réunion de la Société suisse des forestiers aux 19, 20 et 21 août.

Le programme a été établi comme suit:

Dimanche, 19 août: Réception des participants.

Lundi, 20 août: le matin, délibérations; l'après-midi, course au Rotzberg. Mardi, 21 août: Excursion dans les forêts du bas du Stanserhorn; course en chemin de fer au Stanserhorn; visite du jardin d'essais forestiers et des essais de culture; visite des travaux de défense contre les avalanches sous l'alpe Blatti.

^{*} Prof. Dr Nüsslin, Die Tannen-Wurzellaus. Allg. Forst- und Jagd-Zeitung. 1899.

L'objet principal des délibérations sera un rapport de Monsieur le professeur Engler, qui traitera des principes fondamentaux du rajeunissement naturel des forêts appliqués aux différentes conditions de stations de la Suisse.

Le 22 août, course à Engelberg, par le chemin de fer électrique. Cette dernière excursion n'aura lieu que s'il se trouve un nombre suffisant de participants.



Communications.

Evaluation du sol dans la vallée supérieure de Conches (Valais).

Quelque inacoutumée que puisse paraître la manière de vendre des marchandises en quantités variables pour un prix fixe et déterminé, on la trouve cependant parfois en usage sur les marchés pour des objets dont la qualité et le poids sont assez constants et qui forment en quelque sorte une unité, mais dont la valeur dépend principalement du degré de rareté, soit de l'importance relative de la demande et de l'offre; citons par ex. les œufs que l'on obtient en nombre variable pour un prix fixe. Cette manière de calculer qui semble peu appropriée à l'évaluation des sols a cependant été développée en un système usuel, dans la vallée supérieure de Conches, du village de Selkingen à la Furka, comprenant une population d'environ 2000 habitants. Comme base du calcul on a pris la livre maurisoise (= fr. 1.93) pour laquelle on obtenait un nombre variable d'unités ou fractions d'unité de surface. Ce système un peu modifié est encore maintenant le seul en usage dans cette contrée. Il est évident que les registres de l'impôt, qui doivent être tenus d'après un formulaire uniforme pour tout le canton, font exception à la règle; mais on l'emploie pour toutes les ventes, partages, échanges etc. On mettrait en vain une propriété à l'enchère publique par mètre carré, ou même par toise carrée; mais cette propriété trouvera de nombreux amateurs si elle est offerte par "Pfundeschatzung", Valeur ou estimation d'une livre, ou Surface-livre.

La surface-livre a une contenance variant de 9 ³/4 à 156 toises locales carrées; cette dernière contenance est appelée "fichelin"; la toise locale carrée elle-même est égale à 3,6468 m² (toise qu'il ne faut pas confondre avec la toise l. c. de Brigue qui est de 3,61 m², la toise de 36 pieds de roi carrés, soit à peu près 3,80 m², employée en aval de Viège et la soi-disant toise fédérale carrée de 3,24 m²). La surface-livre est déterminée par la classe du sol, appelée ici "Confinig"; elle est égale à une fichelin, soit 156 toises l. c., divisé par le nombre ordinal de la classe, et contient